

Les dossiers de  
l'Observatoire de l'illettrisme  
et de l'illectronisme



**Illettrisme et  
innumérisme :  
1 adulte sur 10  
en forte difficulté**

Nouvelle photographie  
septembre 2024

[www.anlci.gouv.fr](http://www.anlci.gouv.fr)

**ANLCI**   
Agence nationale  
de lutte contre l'illettrisme

# Édito

L'illettrisme et l'illectronisme ont des conséquences très concrètes dans la vie quotidienne d'un million quatre cent mille personnes.

Elles ne parviennent pas à comprendre une consigne de travail en la lisant, à utiliser de nouvelles applications numériques dans leur environnement professionnel, à écrire une liste de courses, à calculer la monnaie lors d'un achat, à utiliser un site internet, une messagerie pour voter aux élections professionnelles, pour consulter un bulletin de paie, pour continuer à se former, mettre à jour leurs droits, etc.

Parce qu'ils concernent des personnes qui ont toutes été scolarisées, **l'illettrisme, l'innumérisme et l'illectronisme sont invisibles, sous-estimés**, souvent confondus avec d'autres situations malgré les efforts de sensibilisation déployés ces dernières années et les résultats encourageants qui ont été obtenus collectivement. Pour que nous puissions **mettre en lumière cette réalité**, il était nécessaire de disposer de **données réactualisées**. L'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme s'est mobilisée et a obtenu qu'une **nouvelle enquête nationale** soit rééditée. L'Observatoire de l'illettrisme et de l'illectronisme a été créé au sein de l'ANLCI pour exploiter les résultats de cette enquête, éclairer les décisions et augmenter la prise de conscience collective.

Comment organiser, en effet, l'accompagnement et la prise en charge des personnes confrontées à l'illettrisme et à l'illectronisme si on ne dispose pas d'informations claires sur leur profil, leur âge, leur situation par rapport à l'emploi, leur lieu de vie, les facteurs qui expliquent cette situation ?

La présente publication de notre Observatoire apporte les éléments de réponse à ces questions. Les premières données proposées seront enrichies par des études complémentaires.

**Christian Janin, Président  
et Hervé Fernandez, Directeur**

1 personne sur 10 en forte difficulté avec les compétences de base qui l'empêche d'être autonome dans la vie quotidienne



Parmi les 18-64 ans scolarisés en France, 1 personne sur 10 rencontre des fortes difficultés dans au moins une des compétences de base enquêtées, à savoir : identifier les mots, comprendre le texte, écrire et compter.

**Lorsque l'on s'intéresse aux personnes en forte difficulté, 1 sur 2 a plus de 45 ans et 1 sur 2 travaille.**

Les personnes résidant dans les quartiers couverts par la politique de la ville et dans les départements et régions d'Outre-mer ont 2,5 fois plus de risque d'être en forte difficulté.

Cependant, tous les territoires sont impactés.

**Ainsi, 86 % des personnes en forte difficulté ne vivent pas dans les quartiers couverts par la politique de la ville et 1/3 des personnes en forte difficulté habitent dans des territoires ruraux.**

Pour les personnes en forte difficulté avec les compétences de base, il est plus difficile d'entreprendre des démarches administratives sur internet de façon autonome (61 % contre 85 % pour les personnes sans difficulté). Les personnes en situation d'illettrisme ou d'innumérisme ont des parcours de vie très variés mais certaines populations sont surreprésentées parmi celles en forte difficulté : les personnes sans diplôme, les chômeurs de longue durée, les personnes qui vivent dans un ménage allocataire du RSA, celles disposant de bas revenus...

### **Le saviez-vous ?**

**Illettrisme, analphabétisme et Français Langue Etrangère recouvrent des notions différentes !**

**On parle d'illettrisme** pour une personne qui ne maîtrise pas la lecture et l'écriture, après avoir été scolarisée en France.

**On parle d'analphabétisme** pour une personne qui n'a pas appris à lire et à écrire, qui n'est jamais allée à l'école.

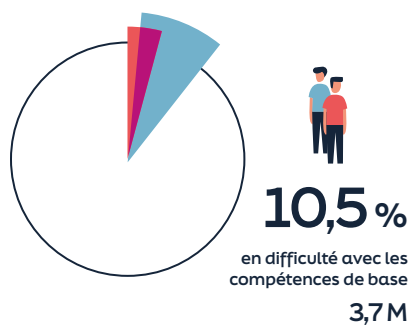
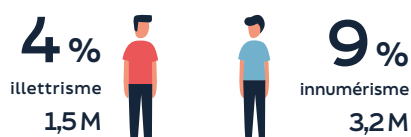
**On parle de Français Langue Etrangère (FLE)** pour parler des personnes étrangères qui doivent apprendre notre langue.



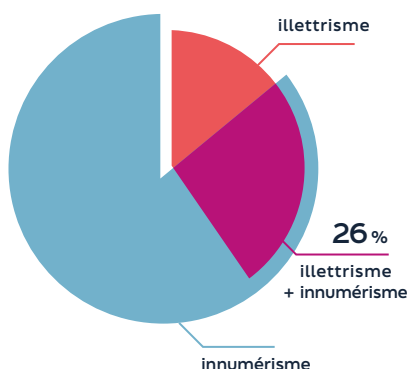
# Comprendre pour décider et agir

Pour cette partie, les chiffres traitent de l'ensemble des personnes qui ont été scolarisées en France.

Part dans la population générale des 18-64 ans des personnes rencontrant des difficultés graves avec les compétences de base



Q Compétences concernées des personnes en forte difficulté



## Illettrisme

**4 % des personnes âgées de 18 à 64 ans sont en situation d'illettrisme (incapacité à lire ou à écrire), soit 1,4 million de personnes ayant débuté leur scolarité en France.**

Ce chiffre monte à 1,5 million de personnes si l'on prend en compte les personnes ayant été scolarisées en France (c'est-à-dire les personnes qui ont débuté leur scolarité en France et celles qui l'ont débutée à l'étranger avant d'être scolarisées en France).

## Innumérisme

Au-delà de la mesure de l'illettrisme au sens strict, la nouvelle enquête de l'Insee offre également des indications sur les personnes ne maîtrisant pas les compétences en calcul (numératie).

**9 % des personnes ont de graves difficultés avec le calcul.**

## Compétences de base

**10,5 % des personnes âgées de 18 à 64 ans, éprouvent d'importantes difficultés dans au moins une des quatre compétences de base** (identifier les mots, comprendre un texte, écrire, compter).

Cela représente 3,7 millions de personnes.

**Il y a deux fois plus de personnes en forte difficulté de calcul qu'en forte difficulté à l'écrit.**

Un quart des personnes en difficulté cumulent de fortes difficultés en numératie et littératie

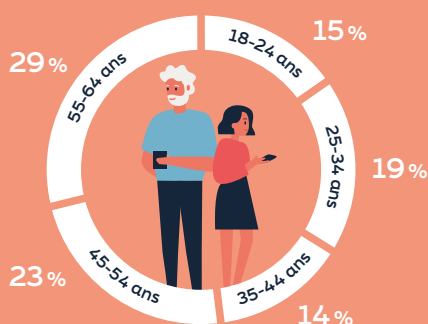
Parmi les personnes en forte difficulté avec les compétences de base, **26 % cumulent les deux difficultés c'est-à-dire sont à la fois en situation d'illettrisme et d'innumérisme.**

# Caractéristiques des personnes

Pour les parties suivantes, les chiffres traitent des 3,7 millions de personnes de 18-64 ans en forte difficulté en littératie et/ou en numératie scolarisées en France.

## Âge

Répartition des personnes en forte difficulté par tranche d'âge

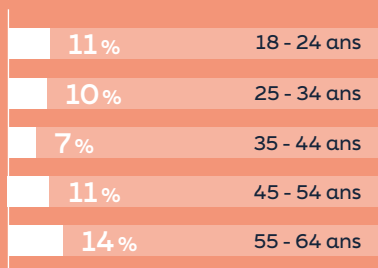


52 % des personnes en forte difficulté avec les compétences de base ont 45 ans ou plus

**Les générations les plus âgées restent les plus en difficulté car elles ont généralement été scolarisées moins longtemps.**

Parmi les personnes en forte difficulté avec les compétences de base, 15 % ont entre 18 et 24 ans.

Part des personnes en forte difficulté selon la tranche d'âge



Mais les jeunes représentent une part importante des personnes en difficulté

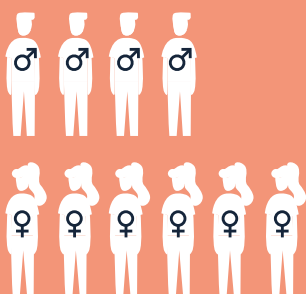
10,7 % des 18-24 ans sont en forte difficulté avec les compétences de base parmi la totalité des 18-24 ans ayant été scolarisés en France contre 7,2 % des 35-44 ans.

**Ces difficultés concernent principalement la numératie.**

### Le saviez-vous ?

Deux phénomènes conduisent à l'illettrisme : une sortie du système scolaire précoce, sans les bases nécessaires ou une érosion de celles-ci avec le temps lorsqu'elles n'ont pas été consolidées ou ont été insuffisamment mobilisées.

## Genre



Les femmes sont plus concernées que les hommes

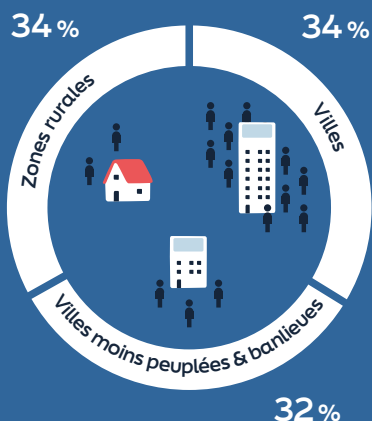
Sur 10 personnes concernées, 6 sont des femmes. Ce constat s'explique par le fait que les femmes sont plus nombreuses à avoir des difficultés en numératie.



# Territoires

## Densité urbaine\* (définition en p.15)

Répartition des personnes en forte difficulté selon la grille de densité de leur commune



Des personnes en forte difficulté présentes sur tous les territoires

**66 % des personnes en forte difficulté avec les compétences de base vivent en dehors des grandes villes. Parmi elles, 34 % habitent en zone rurale.**

Plus d'une personne sur cinq (23 %) en forte difficulté avec les compétences de base vit dans une Zone de Revitalisation Rurale (ZRR).

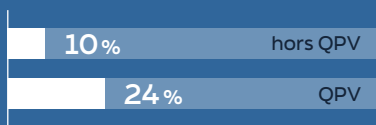
34 % des personnes en forte difficulté avec les compétences de base habitent dans une ville densément peuplée contre 32 % dans des villes moyennement peuplées et 34 % dans des zones rurales.

### Pour repère

40 % des 18-64 ans habitent dans une ville densément peuplée contre 28 % dans des villes moyennement peuplées et 31 % dans des zones rurales (source : Insee, Recensement de la population 2021, exploitation principale, France entière hors Mayotte).

## Quartier politique de la ville (QPV)

Part des personnes en forte difficulté selon leur lieu d'habitation

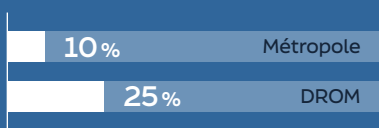


2,4 fois plus de risque d'être en forte difficulté pour les personnes résidant en QPV

24 % des personnes résidant en QPV rencontrent des fortes difficultés avec les compétences de base contre 10 % des personnes hors QPV.

## Territoires d'Outre-mer

Part des personnes en forte difficulté selon leur lieu d'habitation

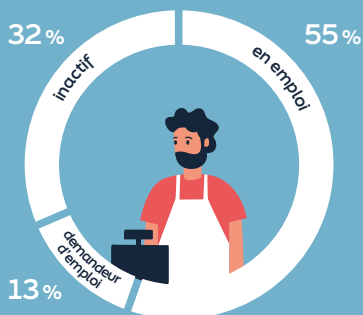


2,5 fois plus de risque d'être en forte difficulté pour les personnes résidant en Outre-mer

25 % des ultramarins rencontrent des fortes difficultés avec les compétences de base contre 10 % des personnes résidant en Métropole.

# Activité des personnes

Répartition des personnes en forte difficulté avec les compétences de base par rapport à l'emploi

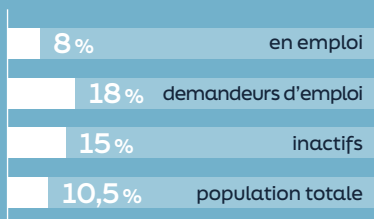


## Plus d'une personne sur deux en forte difficulté est en emploi

Parmi les personnes en forte difficulté avec les compétences de base, 55 % sont en emploi, 13 % sont demandeurs d'emploi et 32 % sont inactives\*. Les personnes au foyer représentent un tiers de la population inactive (soit 10 % de la totalité des personnes en forte difficulté avec les compétences de base).

*\*Personne inactive : au sens de l'Insee reprenant la définition du BIT (Bureau International du Travail), une personne inactive est une personne qui n'est ni en emploi ni au chômage. Elle peut donc être retraitée, étudiante, en formation professionnelle, au foyer, en incapacité de travailler pour des raisons de handicap ou de santé.*

Part des personnes en forte difficulté selon leur statut en emploi



## Les demandeurs d'emploi sont plus souvent en forte difficulté

Plus d'un demandeur d'emploi sur six est en forte difficulté. Ils sont deux fois plus touchés que les personnes en emploi.

**Parmi les personnes en emploi, 8 % éprouvent des fortes difficultés en littératie et numératie.**

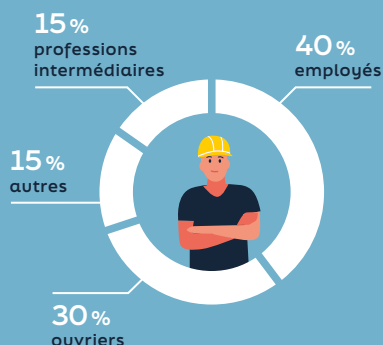
Au sein de la catégorie dite "inactive", on constate que 29 % des personnes au foyer sont en forte difficulté avec les compétences de base.



# Zoom sur les personnes en emploi

## Catégorie socio-professionnelle

Répartition des personnes en difficulté et en emploi selon la catégorie socio-professionnelle

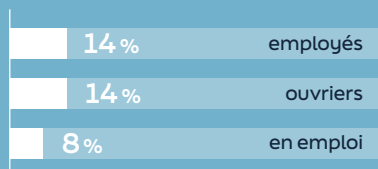


Les ouvriers et les employés représentent 70 % des personnes en emploi en forte difficulté

Parmi les personnes en forte difficulté et en emploi, 40 % occupent un poste d'employé et 30 % d'ouvrier.

**Les fortes difficultés avec les compétences de base concernent aussi les professions intermédiaires. Cette catégorie représente 15 % des personnes en forte difficulté et en emploi.**

Part des personnes en forte difficulté dans la population totale en emploi selon la catégorie socio-professionnelle

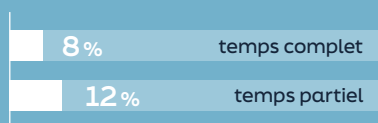


1,7 fois plus de risque d'être en forte difficulté pour les ouvriers et les employés

14 % des ouvriers et des employés sont en forte difficulté avec les compétences de base contre 8 % pour le total des personnes en emploi.

## Temps de travail

Part de personnes en forte difficulté dans la population totale en emploi selon le temps de travail



1,5 fois plus de risque d'être en forte difficulté pour les personnes travaillant à temps partiel

**12 % des personnes à temps partiel rencontrent des fortes difficultés avec les compétences de base contre 8 % des personnes à temps complet.**

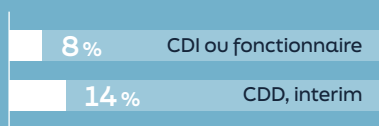
1 travailleur sur 5 en forte difficulté avec les compétences de base travaille à temps partiel.

### Pour repère

Parmi la population générale, 15 % des 18-64 ans travaillent à temps partiel (source : Insee, Recensement de la population 2021, exploitation principale, France entière hors Mayotte).



Part des personnes en forte difficulté dans la population totale en emploi selon le type de contrat



1,7 fois plus de risque d'être en forte difficulté pour les personnes en CDD ou intérimaires

**14 % des personnes en CDD ou intérimaires sont en forte difficulté avec les compétences de base contre 8 % des personnes en contrat indéterminé du secteur privé ou public.** 1 personne sur 6 en forte difficulté avec les compétences de base est en CDD ou intérimaire.

#### Pour repère

Parmi la population générale, 10 % des 18-64 ans sont en CDD ou en contrat d'intérim (source : Insee, Recensement de la population 2021, exploitation principale, France entière hors Mayotte).

Répartition des personnes en forte difficulté et en emploi selon la nature de leur employeur



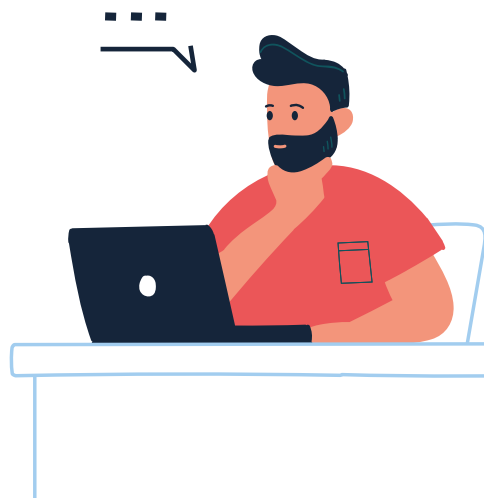
La part d'agents de la fonction publique en forte difficulté et celle dans la population totale est identique

**Parmi les personnes en forte difficulté avec les compétences de base et en emploi, 21 % sont agents de la fonction publique, 66 % salariés du secteur privé et 13 % dans une autre situation d'emploi.**

Les personnes dans une autre situation d'emploi sont à leur compte, salariées d'un particulier ou travaillent sans être rémunérées avec un membre de leur famille.

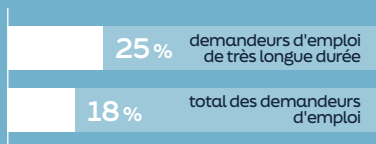
#### Pour repère

Parmi la population générale, 20 % des personnes en emploi sont agents de la fonction publique (source : Insee, SIAASP 2022).



# Zoom sur les demandeurs d'emploi

Part des personnes en forte difficulté  
parmi les demandeurs d'emploi



## 25 % des demandeurs d'emploi de très longue durée concernés

Parmi les demandeurs d'emploi de très longue durée, 25 % sont en forte difficulté avec les compétences de base contre 18 % pour la totalité des demandeurs d'emploi.

Parmi les demandeurs d'emploi en forte difficulté, deux sur dix sont au chômage de longue durée (entre 1 et 2 ans) et quatre sur dix sont au chômage de très longue durée (plus de 2 ans).



# Usage d'internet et démarches administratives

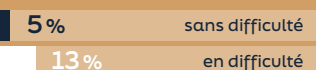
## Fréquence d'utilisation d'internet

### Utilisation d'internet selon les difficultés

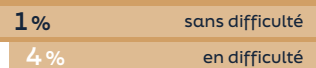
#### tous les jours



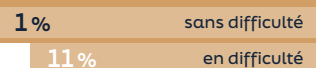
#### plus d'une fois par semaine



#### moins d'une fois par semaine



#### moins d'une fois les 3 derniers mois



## Les personnes en forte difficulté utilisent moins souvent internet

92 % des personnes sans difficulté utilisent internet tous les jours contre 72 % des personnes rencontrant des fortes difficultés avec les compétences de base. Les personnes en forte difficulté avec les compétences de base sont plus nombreuses à ne pas utiliser internet : 11 % contre 1 % de celles n'ayant pas de difficulté. Les personnes rencontrant des fortes difficultés sont également plus nombreuses à ne pas utiliser internet tous les jours : 17 % contre 6 % pour celles n'ayant pas de difficulté.

### Le saviez-vous ?

L'ANLCI emploie le terme de « double illettrisme » pour parler des personnes qui sont empêchées dans leur usage du numérique du fait d'un manque de compétence à l'écrit.

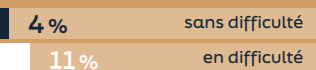
## Autonomie dans les démarches administratives

### Autonomie face aux démarches administratives selon le niveau de difficulté

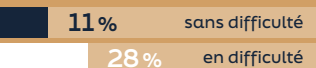
#### démarche administrative sur internet



#### aucune démarche admin. sur internet



#### aucune démarche administrative



## Les personnes en forte difficulté effectuent moins de démarches administratives en autonomie

28 % des personnes en forte difficulté ne réalisent aucune démarche seules, contre 11 % des personnes sans difficulté. Parmi les personnes en forte difficulté avec les compétences de base, 61 % réalisent des démarches administratives sur internet contre 85 % des personnes sans difficulté particulière. La différence est de 24 %.

**Le non-recours au droit est donc plus important pour les personnes en forte difficulté avec les compétences de base.**

# Facteurs de risque

## Diplôme

Répartition des personnes en forte difficulté selon le niveau de diplômes



Le diplôme est le facteur le plus discriminant pour déterminer le risque d'être ou non en difficulté

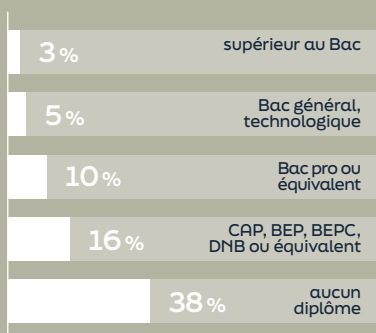
Parmi les personnes en forte difficulté avec les compétences de base, 41 % ont obtenu un CAP, BEP ou équivalent, 30 % n'ont pas de diplôme.

**Les personnes sans diplôme ou de bas niveau de qualification sont surreprésentées parmi les personnes en forte difficulté (71 % des personnes en difficulté alors qu'elles ne représentent que 40 % de la population totale).**

### Pour repère

Parmi la population totale des 18-64 ans, 11 % ne possèdent aucun diplôme, 29 % ont validé un diplôme de niveau CAP, BEP ou équivalent et 11 % un bac professionnel (source : Insee, Recensement de la population 2021, exploitation principale, France entière hors Mayotte).

Part des personnes en forte difficulté selon le diplôme

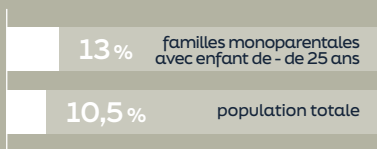


Plus les personnes sont qualifiées, moins elles risquent d'être en difficulté

Parmi les personnes n'ayant pas de diplôme, un tiers (38 %) sont en forte difficulté avec les compétences de base.



Part des personnes en forte difficulté selon le type de famille



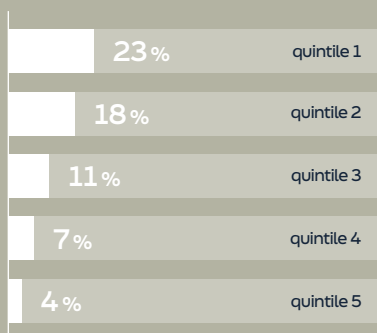
## Le risque d'être en forte difficulté est plus important parmi les familles monoparentales

13 % des personnes vivant dans des familles monoparentales (*définition p.15*) avec enfant de moins de 25 ans sont en forte difficulté contre 10,5 % dans la population générale. Parmi les personnes en difficulté, 11 % vivent dans une famille monoparentale avec enfant de moins de 25 ans.

### Pour repère

11 % des familles dans un ménage dont la personne de référence a entre 18-64 ans sont des familles monoparentales avec un enfant de moins de 25 ans  
(source : Insee, Recensement de la population 2021, exploitation principale, France entière hors Mayotte).

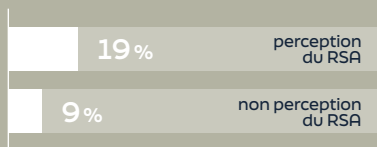
Part des personnes en forte difficulté selon le quintile des revenus



## Plus les revenus augmentent, plus la part de personnes en forte difficulté avec les compétences de base diminue

Parmi les personnes qui sont dans le premier quintile (*définition p.15*) de revenu, soit dont les revenus sont parmi les plus faibles, 23 % sont en forte difficulté avec les compétences de base. Il est difficile de déterminer les causes et les conséquences qui conduisent à éprouver des fortes difficultés en littératie et numératie. Ce graphique montre cependant la multiplicité des situations économiques des personnes en difficulté avec les compétences de base.

Part des personnes en forte difficulté selon la perception ou non du RSA par leurs ménages



## Vivre dans un ménage percevant le RSA double le risque d'être en forte difficulté

Parmi les personnes en forte difficulté, un quart (25 %) vivent dans un ménage qui bénéficie du RSA. Parmi les personnes vivant dans un ménage qui bénéficie du RSA (*définition p.15*), 19 % sont en forte difficulté contre 9 % pour les autres. Il est difficile de comparer avec des chiffres de la population générale car les concepts ont évolué depuis l'enquête.

# Méthodologie

## Lecture des graphiques

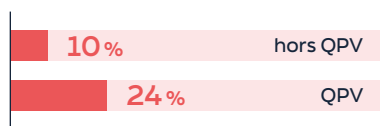
**Les graphiques suivants représentent la répartition de la population en forte difficulté.**

On peut les lire comme « parmi la population en forte difficulté ».



**Les graphiques suivants représentent la part de la population en difficulté parmi la population d'une classe.**

On peut les lire comme « parmi la classe ».



## Source

Toutes les données de cette publication sont produites à partir du module « compétences » de l'enquête FLV (Formation tout au Long de la Vie), (source : Insee, enquête sur la formation tout au long de la vie, module « compétences – ANLCI », 2022-2023).

L'enquête a été réalisée, au domicile des personnes en face à face, entre septembre 2022 et mars 2023 par le réseau d'enquêteurs Insee : 16 200 personnes ont été enquêtées pour le volet « compétences » à l'échelle nationale.

Elle se compose de deux volets : un volet européen AES (Adult Education Survey) sur la formation des adultes tout au long de la vie et un volet sur la mesure des compétences de base (anciennement intégré dans l'enquête Information Vie Quotidienne (IVQ)).

### Champs :

- Les personnes enquêtées dans le module sont les personnes âgées de 18 à 64 ans.
- Tous les territoires de France : Métropole et 5 DROM.
- Seules les personnes résidant dans un ménage dit « ordinaire » sont enquêtées. Ne sont pas concernées par l'enquête : les personnes sans-abris, vivant en habitations mobiles et en communautés (exemple : prison, foyer de vie...).

Le volet compétences de base dans la vie courante évalue les adultes sur des situations de la vie qui nécessitent le recours à la littératie et la numératie.

Les compétences testées en littératie sont : l'identification de mots, la compréhension de documents écrits (de type programme TV) et la production écrite d'une liste de courses. Les compétences sont testées à l'oral pour la numératie.

Les compétences numériques ne sont pas évaluées. Les personnes enquêtées répondent oralement à un questionnaire dont certains items portent sur l'usage d'internet et les démarches administratives.

# Périmètre de l'étude et définitions

## Méthodologie de l'étude

Le territoire couvert est la France entière (France métropolitaine et les 5 départements-régions d'Outre-mer).

Sont considérées **en forte difficulté avec les compétences de base** les personnes qui ont été scolarisées en France et qui ont obtenu moins de 60 % de réussite lors des mises en situation, dans au moins un des quatre domaines (lire, écrire, comprendre, compter).

**Scolarité** : dans la définition du cadre de référence de l'ANLCI, une personne en situation d'illettrisme est une personne qui a été scolarisée en français et qui éprouve des difficultés fortes à l'écrit pour être autonome dans la vie quotidienne. Dans l'enquête, la question sur la langue de scolarisation n'est pas posée, il n'est donc pas possible de déterminer si les personnes enquêtées ont été scolarisées en français. Il est ainsi uniquement tenu compte des personnes scolarisées en France (entendu comme ayant au moins suivi une partie de leur scolarité en France) dans la présente publication.

**Compétences de bases** : au sens de l'ANLCI, quand on parle de difficultés avec les compétences de base, on se réfère aux compétences qui empêchent d'être autonome dans la vie quotidienne : compétences de littératie et de numératie mais également numériques, spatiotemporelles, orales. Ces dernières n'ont pas été testées dans l'enquête. Les difficultés avec les compétences de base s'entendent dans la publication uniquement comme les difficultés en littératie et en numératie. Quand les difficultés relatives à l'utilisation des outils numériques sont évoquées, il est pris appui sur les déclarations des personnes (et non sur des résultats de mises en situation).

**Illettrisme / Innumérisme** : pour information, les dénominations retenues dans la présente publication et celles figurant dans *Insee Première n°1993* ne sont pas totalement identiques. Les personnes considérées dans cette publication en situation d'illettrisme sont nommées dans la publication *Insee Première n°1993* comme des personnes qui ont des fortes difficultés en littératie. Les personnes considérées dans cette publication en situation d'innumérisme sont nommées dans la publication *Insee Première n°1993* comme des personnes qui ont des difficultés en calcul.

**Cette publication traite des personnes qui éprouvent des difficultés préoccupantes avec les compétences de base, c'est-à-dire qui sont en situation d'illettrisme et/ou d'innumérisme, entravant leur autonomie au quotidien.**

## Lexique

**\*Personne inactive** : au sens de l'Insee reprenant la définition du BIT (Bureau International du Travail), une personne inactive est une personne qui n'est ni en emploi ni au chômage. Elle peut donc être retraitée, étudiante, en formation professionnelle, au foyer, en incapacité de travailler pour des raisons de handicap ou de santé.

**\*Densité urbaine** : la densité des communes peut être très variable entre leur cœur et leur périphérie. Pour prendre en compte la population communale et sa répartition dans l'espace, la grille communale de densité s'appuie sur la distribution de la population à l'intérieur de la commune en découpant le territoire en carreaux de 1 kilomètre de côté. Cette grille communale classe les communes en 3 catégories : les communes fortement peuplées, les communes de densité intermédiaire et les communes faiblement peuplées. Les deux premières classes constituent les communes urbaines et la dernière les communes rurales.

**\*Famille monoparentale** : une famille monoparentale est une famille composée d'un seul adulte de référence et d'un ou plusieurs enfants. Seuls les enfants de moins de 25 ans sont comptés.

**\*Quintile de revenu** : les revenus des ménages ont d'abord été classés par ordre croissant, puis divisés en 5 classes égales donc 5 quintiles. Le premier quintile représente les 20 % des personnes ayant les revenus les plus faibles et le dernier quintile représente les 20 % des personnes ayant les revenus les plus élevés.

**\*RSA** : Le revenu de solidarité active (revenu socle ou revenu d'activité) est perçu par au moins une personne du ménage. Puisque l'information porte sur le ménage, il n'est pas possible de savoir si c'est la personne en forte difficulté qui perçoit le RSA.

**\*Scolarisé en France** : ayant débuté leur scolarité en France ou à l'étranger et ayant été scolarisé au moins en partie en France.

---

## Pour aller plus loin

- Bentoudja L., Murat F., « **En 2022, un adulte sur dix rencontre des difficultés à l'écrit** », *Insee Première* n°1993 ; Insee, avril 2024.
- Jonas N., « **Pour les générations les plus récentes, les difficultés des adultes diminuent à l'écrit, mais augmentent en calcul** », *Insee Première* n° 1426 ; Insee, décembre 2012.
- Giraudeau-Barthet H., « **Journée défense et citoyenneté 2023 : un jeune Français sur vingt en situation d'illettrisme** », *Note d'Information* n° 24.32 ; DEPP, août 2024.
- Bendekkiche H., Viard-Guillot L., « **15 % de la population est en situation d'illectronisme en 2021** », *Insee Première* n° 1953 ; Insee, juin 2023.
- **Des chiffres pour éclairer les décisions**, Publication ANLCI, janvier 2013 (mise à jour en 2018).
- Breda T., Sultan Parraud J., Touitou L., 2019, « **Le décrochage des filles en mathématiques dès le CP : une dynamique diffuse dans la société** », *Note IPP* n°101, IPP, janvier 2024.

---

Dossier réalisé par Elise Bernert, Observatoire de l'illettrisme et de l'illectronisme de l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme.  
Création graphique : Minibox&Co